



Jeudi 21 mars 2024

Gestion de la ressource en eau Durance Verdon Siagne en cas de sécheresse

Comité Ressource en Eau interdépartemental du 19 mars 2024

Mardi 19 mars 2024, Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a réuni le comité ressource en eau interdépartemental afin d'évaluer la situation hydrologique des bassins de Serre-Ponçon, Sainte-Croix/Castillon et Saint-Cassien respectivement sur les rivières Durance, Verdon et le fleuve Siagne et d'échanger sur le projet de révision de l'arrêté cadre interdépartemental (ACi) de gestion de la sécheresse.

Les experts de Météo-France, du BRGM¹, de EDF et du SMAVD² ont indiqué aux membres du comité, acteurs de l'eau en Provence, que la situation hydrologique de ces "ressources stockées" est plutôt favorable en ce mois de mars 2024. Les prévisions disponibles n'indiquent pas, à ce jour, de difficulté potentielle de remplissage des lacs au début de l'été prochain. Cette situation est due en grande partie aux apports de pluie et de neige de fin février et début mars. Cette reconstitution des stocks dans les barrages, du manteau neigeux et des nappes reste cependant conjoncturelle : le préfet a donc invité les membres du comité à rester prudents et à continuer les efforts de sobriété. Cependant la situation ne nécessite pas de passer au niveau de vigilance à ce stade.

Un point d'avancement des travaux de révision de l'arrêté cadre interdépartemental, qui permet de gérer plus efficacement les épisodes estivaux de sécheresse, a ensuite été exposé. Le dispositif mis en place en 2023 au terme d'une concertation élargie, peut être en effet simplifié en concentrant le pilotage du système Durance-Verdon sur la phase de remplissage des ressources stockées afin d'optimiser tous les usages à compter du 1^{er} juillet, les ressources locales étant du ressort des arrêtés cadres départementaux.

L'objectif est d'éviter les conflits d'usage ou de territoire. S'agissant de la « réserve agricole », le rôle de la Commission Exécutive de la Durance (CED) est réaffirmé.

Un projet d'arrêté cadre interdépartemental sera transmis dans les prochains jours à l'ensemble des membres du comité, et afin de poursuivre la concertation jusqu'au prochain Comité Ressource en eau interdépartemental (CREi) début mai.

L'ensemble des acteurs reste mobilisé pour un usage solidaire et raisonné des réserves en eau de la Durance, du Verdon et de la Siagne.

¹ **BRGM** : Bureau de Recherches Géologiques et Minières

² **SMAVD** : Syndicat mixte d'aménagement de la Vallée de la Durance